

Séance du samedi 18 octobre 2025

Date de la convocation: 13/10/2025

**Membres en
exercice : 14**

Présents : 8

Votants: 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit octobre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Emilie KONNERT,
Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Michèle MATHIEU par Jean-Jacques DEBIEVE,
Catherine PECHERY par Annick IENZER

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART, Jacky
PECHERY

Absents: Richard DETHYRE

DEMANDE DE REVISION DU PLUI - (D 2025 066)

Le Maire soumet au Conseil municipal la demande d'évolution du PLUi formulée par Thomas Hourlier, exploitant agricole, en vue de créer un hangar de stockage de matériel agricole à cheval sur les parcelles ZI 14 et 15. Il confirme que le projet, d'une surface de plus de 20 m², est bien conforme à la DECI, le PEI étant dans la distance réglementaire définie par le RDDECI.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité (Thomas HOURLIER n'ayant pas pris part au vote),

APPROUVE la demande d'évolution du PLUi,

DEMANDE au Maire de transmettre cette demande à la Commission Aménagement du Territoire de la CCAVM, l'EPCI étant compétent en matière d'évolution du PLUi,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

